



ANNONCE DE RECRUTEMENT

La Ville de SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES recherche son

« Responsable de la police municipale (H/F) »

Grade : Gardien-Brigadier

La Ville de SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES est une commune de 4 334 habitants située dans le département de l'Indre-et-Loire, à équidistance de TOURS (37) et de CHATELLERAULT (86). Desservie par un axe autoroutier, elle constitue un pôle de services et de proximité du Sud-Touraine.

Commerces, centre hospitalier, maison de santé pluridisciplinaire, établissements scolaires, équipements culturels, sportifs et de loisirs : la commune bénéficie d'un environnement favorable et porte une politique d'aménagement et de développement ambitieuse, notamment dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain ».

Dans ce contexte, la Ville souhaite conforter une police municipale de proximité, présente sur le terrain, à l'écoute de la population et pleinement intégrée au fonctionnement de la collectivité.

Votre rôle

En tant que Responsable de la police municipale, sous l'autorité hiérarchique du Maire et du Directeur général des services, vous participez à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie municipale de sécurité et de tranquillité publique.

Véritable acteur de terrain, vous assurez une présence visible et rassurante auprès de la population. Vous contribuez à prévenir les incivilités, à maintenir le bon ordre et à favoriser le dialogue et la médiation. Vous disposez d'une réelle autonomie dans l'organisation quotidienne du service et êtes force de proposition auprès de votre hiérarchie.

Vous avez pour missions principales :

- 1- Contribuer à la politique municipale de sécurité et de tranquillité publiques

Vous êtes un interlocuteur privilégié du Maire et de la Direction Générale des Services pour les questions relevant de la sécurité et de la tranquillité publiques.

À ce titre, vous établissez et actualisez le diagnostic de sécurité et de tranquillité publique du territoire. Vous identifiez les risques, les situations sensibles et les points de vigilance. Vous alertez votre hiérarchie et formulez des propositions adaptées. Vous proposez et mettez en œuvre des actions de prévention, de surveillance et de médiation. Vous contribuez à la préparation des dispositifs de sécurité liés aux manifestations, cérémonies et événements organisés sur le territoire. Vous participez à l'élaboration et au suivi des dispositifs communaux de prévention des risques majeurs.

- 2- Organiser, mettre en œuvre et suivre l'activité du service de police municipale

Responsable d'un service composé de deux agents, vous organisez et coordonnez l'activité quotidienne de la police municipale.

Vous planifiez les activités, les permanences et les missions des agents. Vous organisez la présence du service sur le terrain en fonction des priorités et des événements. Vous assurez l'encadrement et l'animation de l'équipe. Vous réalisez régulièrement des points de situation auprès du Maire et du DGS. Vous coordonnez l'activité du service avec les autres services municipaux. Vous assurez : la surveillance

préventive des espaces publics, bâtiments et sites identifiés comme sensibles ; le bon fonctionnement et le suivi du dispositif de vidéoprotection composé de 15 caméras ; le suivi du dispositif Participation citoyenne ; la gestion des animaux errants et des objets trouvés ; le suivi de la délivrance des permis de détention des chiens dangereux. Vous assurez la bonne tenue et le suivi des procédures administratives et judiciaires du service (enquêtes administratives, rapports, procès-verbaux, registres...). Vous exercez les missions relevant de la police funéraire et contribuez au suivi de la gestion du cimetière.

Vous êtes également amené à développer des actions de prévention et de sensibilisation auprès des différents publics : commerçants, seniors, établissements scolaires, associations, usagers de l'espace public, etc.

3- Développer une police municipale de proximité

La proximité constitue un axe essentiel de votre action.

Présent sur le terrain, vous assurez une présence visible et régulière dans les quartiers et les espaces publics. Vous accueillez, renseignez et orientez les usagers. Vous êtes à l'écoute des habitants et des acteurs locaux. Vous intervenez dans les situations de tension ou de conflit en privilégiant, lorsque cela est possible, le dialogue et la médiation. Vous portez assistance aux personnes en difficulté ou confrontées à une situation d'urgence. Vous développez une relation de confiance avec la population. Vous recueillez les informations utiles à la connaissance des problématiques rencontrées sur le territoire et assurez leur transmission à votre hiérarchie.

Vous contribuez ainsi à faire de la police municipale un service identifié, accessible et proche des habitants.

4- Assurer la coordination avec les partenaires institutionnels

Vous développez une relation de travail régulière et constructive avec les partenaires de la commune. Vous entretenez notamment une collaboration étroite avec la brigade de gendarmerie de Sainte-Maure-de-Touraine, ainsi qu'avec les services de l'État, les services de secours, les acteurs de la prévention et, lorsque nécessaire, les services de Justice.

Vous participez au partage d'informations et à la coordination des interventions dans le respect des compétences et prérogatives de chacun.

Le profil que nous recherchons

Vous êtes titulaire du grade de gardien-brigadier ou d'un grade permettant l'accès au cadre d'emplois des agents de police municipale.

Vous disposez idéalement d'une expérience en police municipale et/ou dans l'encadrement d'un service.

Vous maîtrisez :

- la réglementation et les procédures relatives aux missions de police municipale,
- les pouvoirs de police du Maire,
- les techniques de prévention, de communication et de médiation,
- les techniques de gestion des conflits et des situations difficiles,
- les outils bureautiques et les applications métiers.

Vous êtes reconnu pour votre :

- sens du service public et de l'intérêt général,
- capacité à travailler en autonomie et à prendre des initiatives,
- sens du dialogue, de l'écoute et de la médiation,
- capacité à rendre compte et à travailler en transversalité,
- réactivité et capacité d'analyse,
- rigueur et organisation,
- discrétion, neutralité et respect de la confidentialité.

Vous êtes à jour des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation et de formation nécessaires à l'exercice des fonctions.

Permis B obligatoire.

Les conditions d'exercice

Le poste est avant tout un poste de terrain et de proximité.

Vous êtes amené à intervenir quotidiennement dans l'espace public, à pied, à deux-roues ou en véhicule de service, dans des conditions météorologiques variées.

Vous savez faire preuve de sang-froid et de discernement face aux situations imprévues ou potentiellement conflictuelles.

Les nécessités du service public impliquent une disponibilité et une souplesse dans l'organisation du travail, avec des horaires pouvant être variables et des interventions possibles en soirée, les week-ends et jours fériés, notamment lors des manifestations et événements communaux.

Rémunération : Traitement indiciaire, RIFSEEP, collectivité adhérente au CNAS, participation employeur pour la mutuelle et la prévoyance, restaurant administratif avec participation employeur aux frais de repas.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, curriculum-vitae et dernier arrêté de situation administrative) à Madame la Maire - 16 bis, place du Maréchal LECLERC - 37800 SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES ou par mail rh@sainte-maure-de-touraine.fr. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. Cyril BEAUHAIRE, Directeur Général des Services, au 02-47-65-40-12 ou par mail à dgs@sainte-maure-de-touraine.fr